



## RAPPORTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 10 DECEMBRE 2021

Monsieur Régis CAUCHE, Maire de CROIX,  
Madame Thérèse DEPRez-LEFEVRE, Adjointe aux Sports,  
Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les membres du Comité,  
Chers Adhérents, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

### **I. Rapport Moral**

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos au 31 août 2021.

Nous soumettons à votre approbation les comptes annuels dudit exercice. Nous vous présentons l'activité, le budget prévisionnel 2021/2022 ainsi que les principaux projets qui seront développés tout au long de la saison sportive 2021/2022.

Nous restons, bien entendu, à votre disposition et écoute pour toutes précisions et renseignements complémentaires concernant les pièces et documents mis à votre disposition.

Olivier BONNET, notre enseignant principal reviendra dans son rapport sportif allégé sur les faits marquants de la saison sportive.

Fabrice ASCOLESE, notre trésorier, effectuera la présentation de la situation financière de notre association. Le Conseil d'Administration a toujours le souci d'une gestion saine, rigoureuse et de maintenir, dans la mesure du possible, l'équilibre financier.

En 2020/2021 notre Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois dont 2 réunions en Visio. Le nombre d'adhérents s'élevait à 115 licenciés dont 79 croisiens soit 69 % des effectifs, 32 féminines soit 28 % et 83 masculins soit 72 %.

Au fil des saisons sportives, nous restons toujours fidèles aux orientations développées dans nos différents rapports d'orientation.

C'est avec beaucoup d'émotion et une très grande tristesse que nous avons appris le décès d'Etienne VANACKER en décembre 2020. Etienne VANACKER était le fondateur de l'Iris Club de Croix Judo et notre Président d'Honneur.

Nous avons eu la chance de connaître un homme qui forçait le respect. Etienne VANACKER nous a montré tout au long de sa vie, un profond attachement aux valeurs humaines et à la formation des jeunes. Chrétien engagé, Etienne VANACKER était un homme pratiquant en vérité la simplicité, sensible et à l'écoute. C'était un homme de caractère, exigeant avec lui-même et les autres.

Homme d'engagement sans faille qui n'aimait pas que l'on parle de lui. Sa timidité, plus apparentée à de la pudeur de ne pas se mettre en avant, cachait en fait une qualité extraordinaire de cœur. Il ne recherchait pas les honneurs. C'est pour cela que nous avons souhaité créer le Challenge Etienne VANACKER de son vivant pour lui témoigner toute notre gratitude pour l'œuvre accomplie et notre Amitié. Signe, aussi, de toute notre reconnaissance pour tout ce qu'il a réalisé et nous a apporté.

Etienne, un grand et sincère merci pour tes réalisations. Tu es un exemple à suivre et ta relève suit la voie que tu as tracée. Nous sommes toujours présents pour continuer ton action au service des jeunes et du sport.

### **Malgré la crise sanitaire et une saison sportive écourtée avec une fermeture du club le 2 novembre 2021 que retiendrons nous de l'année 2020/2021 ?**

- Tout d'abord, les excellents résultats pour notre délégation judo aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo. Une semaine de compétitions qui s'est terminée en apothéose pour le judo avec la très belle médaille d'or et l'exploit à l'épreuve mixte de judo obtenue face au Japon. Le judo a été à ces jeux olympiques le porte étendard du sport français.
- La participation du club aux ateliers du sport les 22 et 24 juin 2021.
- L'organisation d'un stage de fin de saison proposé à nos jeunes qui s'est déroulé au lycée Frédéric OZANAM à Lille les 7 et 8 juillet 2021.
- Le club n'a pu, malheureusement, organiser son traditionnel goûter de Noël. Il a offert, lors de la reprise de nos activités en juin des Kramiecks et sachets de bonbons aux jeunes.

Nous remercions les enseignants qui sont des relais et des acteurs engagés. Ils ont toute notre reconnaissance pour le travail accompli et pour la qualité de leur enseignement. Ils ont toute notre confiance.

Merci, aussi, à l'ensemble du Conseil d'Administration pour son investissement bénévole apprécié.

Je conclurai mon propos en remerciant, une nouvelle fois, notre municipalité et plus particulièrement Régis CAUCHE, notre maire, ainsi que Thérèse DEPRez-LEFEBVRE notre adjointe aux sports pour leur indéfectible soutien et présence régulière à nos manifestations. J'associe, aussi, à ces sincères remerciements, Laurent SIX Directeur Adjoint EJS chargé des sports et les services techniques pour leur accompagnement dans nos projets.

Merci pour votre attention.

## **II. Rapport sportif**

L'année sportive 2020/2021 restera dans la mémoire comme une « *saison blanche* » au niveau des résultats sportifs.

En effet, après une reprise de nos activités au mois de septembre 2020 laissant planer l'espoir de vivre à nouveau une saison sportive normale, le contexte sanitaire s'est progressivement dégradé imposant à nouveau un arrêt des activités physiques avec contact et interdisant toutes pratiques en salle.

Cette longue hibernation a duré jusqu'au mois de mai 2021, date à laquelle nous avons pu reprendre le Taiso en extérieur et les cours de judo pour les mineurs.

Cette reprise progressive, nous a ainsi permis de renouer progressivement le lien avec nos adhérents. Les enfants ont pu vivre une fin de saison sportive dans de bonnes conditions avec notamment une remise de ceintures au mois de juin.

Pour clore cette saison sur une note positive, un stage de judo/multisports a également été organisé les 7 et 8 juillet au lycée Ozanam à Lille. Pendant ces deux journées, les enfants ont pu se perfectionner dans la pratique du judo avec Eric DAUSSIN et découvrir de nouveaux sports tels que l'escalade, le badminton, le tennis de table et le tir à l'arc encadré par Olivier BONNET, assisté de Mathieu POUEMARE, élève de l'option EPS du lycée. Ces deux journées ont été une belle réussite et ont fait l'objet d'un retour très positif des enfants et des parents.

Cette fin de saison nous a permis de créer, également, une belle dynamique et de préparer la prochaine saison 2021/2022 avec deux temps forts pour la rentrée, les journées portes ouvertes et le forum des associations. Nous avons ainsi vu un grand nombre de réinscriptions des enfants ainsi que l'arrivée de nombreux nouveaux judokas chez les enfants et ceci de façon assez inédite.

Cette dynamique est sûrement la conséquence de l'image très positive et enthousiaste qu'a renvoyé par ses magnifiques performances notre équipe de France de judo lors des jeux Olympiques et Paralympiques de Tokyo cet été.

La section adulte Taiso fait également le plein avec de très nombreux nouveaux adhérents et la section ju-jitsu se remplit à nouveau.

Nous pouvons donc envisager avec confiance cette nouvelle saison qui se dessine et espérons renouer avec les bons résultats sportifs que nous avons les saisons précédentes.

### **III. Rapport de gestion**

#### **Faits majeurs de l'exercice :**

La saison sportive a été, une nouvelle fois, perturbée par la pandémie. Nous avons donc vécu, comme la saison précédente, une année très particulière et avons dû arrêter nos activités sportives à partir du 2 novembre 2020.

Pour rassurer nos adhérents, nous avons demandé pour la cotisation 2020/2021 5 chèques. Nous n'avons encaissé que le premier versement pour un montant total de **7079,50 €**. Le montant des licences FFJDA se montent à **3 080 €**. Soit un solde positif pour le club de **3 999,50 €**.

Face à cette fermeture administrative imposée, le Conseil d'Administration a décidé de solliciter le chômage partiel pour nos enseignants afin de ne pas les pénaliser. Le montant cumulé de novembre 2020 à juin 2021 qui a été perçu se chiffre à **7 352,25 €**.

Le club a, également, pris toute sa part avec une prise en charge totale à hauteur de **3187,31 €**. Montant qui correspond à l'excédent de la saison 2019/2020.

Les produits s'élèvent à **17 619,06 €** (*cotisations, chômage partiel et participation club*) diminués des licences FFJDA (3 080,00 €) soit un solde de **14 539,06 €**.

La masse salariale pour le club s'élève à **17 383,38 €** avec **645,00 €** de régularisation par la DGFIP. Soit un montant total de charges de **18 028,38 €**.

Le différentiel constaté est un déficit de **1 114,03 €**.

Merci à l'indéfectible soutien de notre municipalité avec le versement d'une subvention à l'identique par rapport à la saison dernière. Ce soutien au fonctionnement de l'Iris Club de Croix Judo de **7 300,00 €** nous a permis de faire face à cette crise sanitaire exceptionnelle avec une certaine confiance et sérénité. Il a permis, aussi, de couvrir le stage de juillet ainsi que l'achat de Kramiecks pour **820,08 €**. Les charges de fonctionnement de l'association ont été couvertes par la subvention municipale.

➡ Affectation du déficit de **1 114,03 €** en report à nouveau.

#### IV. Résolutions

##### Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration sur l'activité et la situation de l'association pendant l'exercice 2020/2021 et sur les comptes de cet exercice, approuve le compte de résultat tels qu'il a été présenté, ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale approuve, les actes de gestion accomplis par le conseil au cours de l'exercice écoulé, dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat, pour cet exercice, au Conseil d'Administration.

##### Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du conseil d'administration, décide d'affecter le déficit de l'exercice clos au 31 août 2021 comme suit : En totalité en report à nouveau, soit **1 114,03 €**.

##### Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après en avoir pris connaissance et entendu les explications complémentaires fournies verbalement par le Président, approuve et adopte le budget prévisionnel de fonctionnement tels que définis par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2021/2022 à clôturer au 31 août 2022.

#### V. Rapport d'orientation

Les objectifs présentés lors de l'assemblée générale du 11 décembre 2020 restent d'actualité.

1. **Réfléchir** à l'évolution de notre offre de formation avec l'équipe pédagogique et l'**adapter**.
2. **Organiser** un échange sportif-culturel en mai – juin 2022 avec Mathieu BATAILLE : Champion d'Europe par équipes 2004, Champion de France 2003, 2004, 2007, Champion de France juniors 1997 (+95 kg) Tournoi de Budapest 2007, 3ème aux Championnats du monde 2007 (+100 kg) et 2010 (*Toutes catégories*) et aujourd'hui arbitre international.
3. **Continuer de travailler** avec la mairie le dossier de la rénovation ou la création d'un nouveau dojo.
4. **Développer** des partenariats avec des entreprises partenaires au service du haut niveau par la signature de conventions.
5. **Préparer** l'organisation des 50 ans du club qui se dérouleront en 2023.

En finalité, ce qui anime l'Iris Club de Croix Judo depuis sa création, c'est de pouvoir proposer à chaque adhérent une pratique sportive de loisir, de détente ou de compétition avec une offre pédagogique de qualité. Le club conserve, ainsi, une indéniable vitalité reconnue. C'est une ressource et un atout pour l'avenir.

**Rapports approuvés par le Conseil d'Administration le 19 octobre 2021.**

**Pour le Comité Christophe LEROY  
Président**